

RAPPORT DE FEVRIER 2017

0. Introduction

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis dans différentes localités du pays au cours du mois de février 2017.

Ce rapport commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Cela permet de mieux appréhender l'évolution du respect des droits humains dans notre pays.

Après cette analyse contextuelle, ce rapport met en quarantaine les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique connus en mettant en évidence les types d'auteurs.

Les cas de torture, de traitement inhumain, cruel ou dégradant connus ont été exploités dans le présent rapport.

Avant de clore ce rapport, nous avons réservé une partie relative à la situation carcérale dans différents milieux pénitentiaires du pays.

Enfin, nous terminerons par une conclusion avec quelques recommandations pour une amélioration du respect des droits humains au Burundi.

1. Contexte sécuritaire, politique, judiciaire et social

1.1. Point de vue sécuritaire

Au cours du mois de février 2017, la sécurité n'a cessé d'être perturbée dans plusieurs coins du pays. Deux principaux problèmes sécuritaires ont beaucoup marqué ce secteur :

Dans la nuit du 1er au 2 février 2017, un policier de la police spéciale de roulage (PSR) de la zone Bwiza en commune Mukaza de la Mairie de Bujumbura a ouvert le feu sur ses frères d'armes avec qui ils dormaient ensemble. Selon le porte parole de la police Pierre NKURIKIYE, 9 policiers ont été blessés y compris l'auteur de cet acte. Selon le porte parole de la police Pierre Nkurikiye, l'auteur des coups de feu dormait avec les victimes au dortoir de la PSR lorsqu'il s'est réveillé et a commencé à tirer. Pierre NKURIKIYE a indiqué que l'auteur a tenté ensuite de se suicider. Il présentait des signes de problème mentaux depuis quelques jours, a-t-il ajouté.

En province Rutana, la sécurité a été, tout au long du mois de février 2017, perturbée par des entraînements paramilitaires des Imbonerakure, jeunes affiliés au parti, le CNDD/FDD et des attaques armées perpétrées par des personnes armées non identifiées.

En effet, dans cette province, la population a vécu dans un traumatisme sans précédent à cause des Imbonerakure qui faisaient des entraînements paramilitaires non loin de la société sucrière du Mosso en commune Bukemba. Dans cette même province, en date du 25 février, deux attaques armées ont été perpétrées par des personnes non identifiées : l'une sur la colline Buremba en commune Bukemba, l'autre au quartier Rureremba du chef lieu de la province Rutana. La première attaque a ciblé une famille et là, un des hommes armés a lancé une grenade par la fenêtre de la maison ; blessant une femme et deux enfants. L'autre attaque du même jour a eu lieu dans un bar où un individu a tiré avec un pistolet et a blessé un homme parmi les clients. La police a arrêté un certain Epimaque pour des raisons d'enquête. Des sources sur place ont indiqué que deux autres personnes qui avaient été arrêtées pour la même fin ont été gravement torturées par des Imbonerakure avant de rendre leur âme.

1.2. Point de vue politique

Le plan politique a été dominé par des marches manifestations organisées par le parti au pouvoir, presque tous les samedis et cela, dans la Mairie de Bujumbura et dans plusieurs provinces de l'intérieur du pays.

En effet, ces marches manifestations ont eu lieu respectivement en date du 11, du 18 et du 25 février 2017. Dans la marche manifestation du 11 février, les manifestants lançaient des slogans qui s'insurgeaient contre le rapport sur la situation des droits humains au Burundi produit par des experts de l'ONU.

En date du 18 février 2017, les manifestants s'insurgeaient contre la présence de l'opposition burundaise dans les pourparlers inter-Burundais qui venaient de se dérouler à Arusha en Tanzanie entre le 16 et le 18 courant.

Le 25 février 2017, une marche manifestation a été organisée par le forum permanent des femmes en Province Bubanza. Après les travaux communautaires, une cinquantaine des femmes accompagnées par quelques hommes, munis des branches d'arbres, se sont dirigées vers le marché de Bubanza en lançant des slogans divers contre l'envoi des forces étrangères au Burundi, contre certaines personnalités qui ont été invitées aux pourparlers du 16 au 18 février en Tanzanie. Leurs messages étaient aussi de soutien à Pierre NKURUNZIZA, de soutien aux institutions dites démocratiquement élues au Burundi et enfin, de soutien aux forces de l'ordre et de sécurité nationales et d'interpellation au retour des burundais exilés à l'étranger.

1.3. Point de vue judiciaire

La situation judiciaire du mois de février 2017 a été caractérisée par des arrestations arbitraires des personnes qui, après des fouilles perquisition qui, en cours de route. Ces arrestations arbitraires ont été suivies par des disparitions forcées et des détentions illégales souvent dans des lieux inconnus. La population qui a assisté à ces scènes macabres a indiqué que cela a été fait surtout par la police et des agents du Service National de Renseignement en collaboration avec les Imbonerakure.

Voici quelques cas emblématiques :

1) En date du 3 février 2017, deux jeunes hommes Augustin NZOKIZWANIMANA et Eric NKUNZIMANA ont été arrêtés sur la colline et zone Kibuye, commune Isare, province Bujumbura rural. Selon des témoins, ces 2 personnes ont été arrêtées par un policier du nom de MBONANKIRA accompagné par le chef des Imbonerakure en zone Kibuye du nom de Magufuri. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir participé à une réunion du parti FNL aile d'Agathon RWASA en commune Isare et incarcérés au cachot du poste de police de la commune Isare.

2) En date du 4 février 2017, quatre membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA à savoir Jean Claude MUHITIRA, Bonaventure et Shabani originaires de la sous colline Kagaragara, colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi et Godefroid, originaire de la zone Gatumba ont été arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rurale. Selon des témoins, un agent du SNR surnommé Nono en compagnie du chef des Imbonerakure dans la même commune du nom de Népomuscène DUSENGUMUREMYI et d'autres Imbonerakure tels que Jean Claude NTACOBITWAYE, Anicet NIYONZIMA, Déo NGENDAKUMANA et Innocent TUYISENGE de la zone Rukaramu secteur Kigwati I sont les auteurs de ces arrestations. Les victimes ont été accusées d'avoir été complices dans l'attaque armée qui a ciblé le conseiller du Président Pierre NKURUNZIZA chargé de la communication Willy NYAMITWE en date du 28 novembre 2016 et dans l'attaque qui a visé, en date du 4 décembre 2016, la zone Rukaramu. Les 3 personnes originaires de la zone Rukaramu ont directement été conduites et incarcérées au cachot de la Brigade Gatumba et la quatrième a été conduite au cachot du SNR en ville de Bujumbura. Les familles des victimes n'ont cessé de dénoncer des arrestations à mobile simplement politique.

3) En date du 7 février 2017, onze personnes (11) ont été arrêtées par la police au centre ville de la capitale Bujumbura et conduites dans des lieux inconnus. Leurs membres de familles n'ont cessé de décrier cette arrestation où personne n'a été informé sur les mobiles de son arrestation.

4) En date du 9 février 2017, vingt trois (23) personnes ont été arrêtées pendant une fouille perquisition dirigée par la police à la 8^{ème} et 16^{ème} avenues en zone Cibitoke de la commune Ntakangwa en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins sur place, aucune arme ou un objet suspect n'a été saisi dans les ménages des personnes arrêtées ou ailleurs. Ces personnes ont directement été conduites au cachot de ladite zone par la police.

5) En date du 10 février 2017, un jeune homme connu du nom de Clovis et ses deux amis venus lui rendre visite ont été arrêtés chez lui dans le quartier 4 de la zone Musaga en commune Muha de la Mairie de Bujumbura. Ils ont directement été embarqués dans sa propre voiture de même que ses visiteurs vers le cachot de ladite zone. Selon les témoins de la scène, aucune pièce d'arrestation n'a été montrée aux personnes arrêtées.

6) En date du 15 février 2017, le Colonel Dieudonné DUSHIMAGIZE a été transféré de la prison centrale de Mpimba située en Mairie de Bujumbura à la prison de Bubanza, deux jours après une fouille perquisition réalisée par la police dans sa chambre. Rappelons que ce militaire avait été arrêté, le 18 novembre 2016, accusé d'implication dans l'attentat contre le conseiller à la présidence chargé de la communication, Willy NYAMITWE. Précisons qu'avant d'être conduit en

prison, le substitut du procureur qui l'a auditionné l'a accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et de la détention illégale d'armes à feu. Sa famille n'a cessé de dénoncer une arrestation et une détention injustes.

7) En date du 17 février 2017, à la 7^{ème} avenue du quartier Kinanira de la zone Musaga situé en commune Muha en Mairie de Bujumbura, un jeune homme prénommé Yves a été arrêté arbitrairement par la police accompagnée d'un informateur du SNR et d'un habitant de la dite zone. Après avoir quitté cette avenue, ils ont arrêté 2 autres personnes ; toujours sans pièce d'arrestation. Toutes les trois personnes auraient été conduites dans le cachot du SNR.

8) Dans la matinée du 18 février 2017, cinq (5) jeunes hommes ont été arrêtés par les agents du SNR et la police dans le quartier Mutakura de la zone Cibitoke située en commune Ntakangwa en Mairie de Bujumbura. Des témoins ont indiqué que ledit quartier avait été bouclé depuis la 1^{ère} à la 6^{ème} avenue avant leur interpellation. Ces jeunes gens ont été triés dans plusieurs habitants qui avaient été rassemblés. Il y avait une personne qui se trouvait dans un véhicule aux vitres teintées qui désignait les personnes à arrêter ont poursuivi nos sources.

9) Dans la matinée du 19 février 2017, deux jeunes hommes ont été arrêtés dans le quartier Gasekebuye de la zone Musaga situé en commune Muha en Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué qu'ils ont été interpellés après une fouille perquisition menée par la police. Les mêmes sources ont précisé que leurs bras ont été ligotés à l'aide de leurs chemises avant d'être conduits au cachot de la zone Musaga.

10) En date du 22 février 2014, plusieurs personnes en nombre inconnu ont été arrêtées par les agents de la Brigade Anti - Emeute (BAE) au centre ville de la capitale Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué que ce sont des jeunes hommes qui ont été ciblés et les policiers exigeaient qu'ils présentent une carte d'identité. Deux camions de la police ont fait plusieurs tours pour conduire ces personnes. Les mêmes sources ont indiqué que les personnes arrêtées ont été conduites dans un lieu inconnu.

11) En date du 22 Février 2017, la police a arrêté un jeune homme dénommé Egide NDUWIMANA sur la colline Ruhinga en commune Mugamba en province Bururi. Aucun mandat n'a été présenté au jeune homme ni le motif de cette arrestation. Signalons que les personnes qui se font arrêter dans la province de Bururi sont accusées de collaborer avec les groupes armés ou de participation à des groupes armés. La population de la province Bururi vit sous une peur panique à cause des rumeurs qui parlent de l'existence des groupes armés qui se cacheraient dans cette province.

12) En date 23 février 2017, deux personnes Athanase NDAYAHUNDWA, militaire ex - FAB en pension et son voisin ont été arrêtées par la police sur la colline de Gishiha, dans la zone de Maramvya en commune Burambi de la province de Rumonge. Ces personnes ont été remises aux agents du service national de renseignement (SNR). Leurs familles ont déclaré ignorer les raisons de leur arrestation. Elles ne savaient pas non plus le lieu de leur détention. Ils ont, par la suite, été accusés de détention illégale d'armes. Cependant, aucun effet à caractère militaire n'a été saisi lors des arrestations ou des fouilles à leurs domiciles. Selon l'entourage, NDAYAHUNDWA avait échappé à un assassinat en mai 2016, dans une attaque armée qui a coûté la vie à 3 personnes, dont deux membres de sa famille.

1.4. Point de vue social

Deux principaux faits ont marqué le côté social à savoir :

- ☞ Comme mentionné dans nos rapports ultérieurs, la famine menace la population dans plusieurs provinces du pays. En plus de plusieurs personnes déjà mortes suite à cette famine, des milliers de populations ont déjà plié bagages vers les pays limitrophes à la recherche de la nourriture.
- ☞ En province Bubanza, plus de 200 ménages qui habitaient à Kagaragara en commune Gihanga ont, le 20 Février 2017, été chassés de leurs maisons par l'administration communale qui les exhortaient à retourner chez eux. Selon des sources sur place, certains de ces ménages s'y étaient installés depuis plus de cinquante ans. Ces populations sont en débandade et ne savent pas à quel Saint se vouer.

2. Des atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

2.1. Présentation générale

Au cours du mois de février 2017 comme depuis d'ailleurs le début des hostilités qui minent le Burundi, la chasse à l'homme n'a pas connu de répit. Des personnes sont tuées chaque jour dans le silence sans nom et dans l'impunité totale des auteurs.

Voici quelques cas emblématiques :

1) En date du 1^{er} février 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert dans la rivière Ruvyironza entre la commune de Giheta de la province Gitege et la commune Nyabihanga de la province Mwaro.

2) En date du 3 février 2017, deux corps sans vie de Vénantie HARERIMANA et son enfant de 5 ans ont été découverts sans vie poignardés dans leur domicile situé sur la colline Gishungo de la commune Mishiha en province Cankuzo. Les assassins n'ont pas été identifiés. Un grand marteau a été trouvé à côté de ces victimes; ce qui a fait pensé que les assassins se seraient servi de cette arme pour commettre ce forfait étant donné que les têtes des victimes étaient écrasées.

3) Dans la nuit du 5 au 6 février 2017, deux personnes non identifiées ont été fusillées et un autre grièvement blessée dans une attaque armée perpétrée en zone Rukaramu de la commune Mutimbuzi en province de Bujumbura Rurale. Les victimes auraient été tuées lors de l'affrontement d'un groupe armé avec les militaires. Les victimes seraient des rebelles dirigés par Aloys NZABAMPEMA, selon nos sources.

4) En date du 6 février 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans un champ de maïs se trouvant sur la colline Mparamirundi dans un endroit communément appelé « Kumusivya » en commune Busiga de la province Ngozi.

5) Le soir du 12 février 2017 vers 18heures, NSABIYAREMYE Moussa, un chauffeur de taxi voiture, a été fusillé par des hommes armés sur l'axe Muyinga -Ngozi en commune Kiremba de la province Ngozi. Sa voiture de marque Toyota, type Probox a été volée.

6) Un corps sans vie de Gérard NTIKAZOHERA, veilleur des cannes à sucre de la Tanganyika Suggester Company de Nahum situé en Commune Gihanga, a été retrouvé sans vie, en date du 13 février 2017, dans la réserve naturelle de Rukoko. Il avait été décapité de sa tête et ses oreilles amputées par des personnes non encore identifiées. Selon les sources sur place, la victime avait été enlevée de son poste de travail le 12 Février 2017, aux environs de 22heures. Les mobiles de ce meurtre restent inconnus.

7) Le soir du 14 février 2017 vers 20 heures, le ménage de Jean Baptiste SIBOMANA situé en zone Rubirizi en commune Mutimbuzi dans la province de Bujumbura Rurale, a été la cible d'une attaque par des hommes armés non identifiés. A ce moment, deux personnes à savoir l'épouse de Jean Baptiste SIBOMANA et son visiteur, ont été fusillées et sont morts sur le champ. Jean Baptiste SIBOMANA a été grièvement blessé. Selon des sources sur place, ce chef de famille est membre du parti FNL aile de RWASA Agathon.

8) Le soir du 14 février 2017, sur la colline Rutoke de la commune et province Gitega, Amissi MPAWENIMANA a été tué poignardé. D'après des sources sur place, l'auteur de ce crime serait son frère.

9) Dans l'après midi du 17 février 2017, un corps sans vie d'une dame connue du nom de Lydia NIBOGORA a été découvert dans le quartier Kizigwe de la zone Kanyosha en commune urbaine de Muha en Mairie de Bujumbura. Selon un proche, elle habitait dans la commune urbaine de Mukaza, zone Bwiza, quartier 2 Jabe. Le corps portait des traces de coups de poignards au niveau de la tête et ses bras étaient ligotés. Selon le proche de la famille, la victime travaillait à la REGIDESO (société de distribution de l'eau et de l'électricité). Elle était partie le matin à son service.



La photo ci - contre montre le corps sans vie de Lydia NIBOGORA

10) En date du 17 février 2017, deux hommes identifiés comme des bandits à mains armées ont été tués par la population en commune Bukemba de la province de Rutana. Aucune poursuite judiciaire de ces personnes qui se sont faites justice n'a eu lieu.

11) En date du 18 février 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert au quartier Kajaga en commune Mutimbuzi de la province de Bujumbura Rurale.

12) En date du 22 février 2017, Générose NTABANGANA a été découverte sans vie dans la vallée de Gasenyi se trouvant sur la colline Songa en commune et province Gitega. Selon l'entourage, la victime présentait des blessures au niveau de la tête.

13) En date du 26 février 2017, Ramadhan et MANIRAKIZA Nestor, ont été tués sur la colline de Rangi en zone Businde de la commune et province Ruyigi. Les victimes auraient été appréhendées par les Imbonerakure sur la colline de Rutonganigwa en possession d'un poste de radio et un matelas volés chez un certain Prime. Ces Imbonerakure ont intimé l'ordre à ces présumés voleurs de retourner sur la colline de Rangi où ils avaient volé ces objets. Sur le chemin de retour, ces Imbonerakure les ont tabassé jusqu'à mourir. Ces tueurs ont directement été arrêtés et incarcérés mais ils auraient directement bénéficié de la grâce présidentielle.

14) Le 26 février 2017 pendant la nuit, Ezéchiel CISHAHAYO a été tué lors d'un vol perpétré dans son domicile sis sur la colline Rambo de la commune et province Kirundo. Selon des proches, Ezéchiel a été blessé en luttant contre ces voleurs. Il a succombé à ses blessures après avoir été conduit à l'hôpital. Selon les mêmes sources, un des voleurs a été tué probablement par ses compagnons qui l'auraient confondu avec Ezéchiel.

15) Dans la matinée du 27 février 2017, le corps sans vie de Tatien BAHUTA a été retrouvé sur la colline de Gasuru en commune Giheta de la province Gitega, près de la centrale hydro-électrique de Ruvyironza. Il était un ancien veilleur de la station de pompage de la REGIDESO à Gitega. Selon l'entourage, la victime aurait été tuée et son corps aurait été déplacé pour être jeté dans ce lieu.

Au total mais sans être exhaustif, 23 personnes ont été tuées tandis que 15 autres ont été blessées. Comme l'indique le tableau ci - dessous, pour les personnes tuées, les auteurs sont essentiellement des personnes armées non identifiées (13 sur 23 personnes tuées) et des civils (8 personnes tuées sur 23 cas) tandis que pour des personnes blessées, les auteurs sont principalement des policiers (10 sur 15 cas).

2.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas

Localité	Militaires		Policiers		Civils		Groupes armés		Non identifiés		Total	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Bubanza	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1
Bujumbura Mairie	0	0	0	9	0	0	0	1	1	0	1	10
Bujumbura rural	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	5	0
Bururi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cankuzo	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Cibitoke	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gitega	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	4	0
Kraus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kayanza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kirundo	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0
Makamba	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Muramvya	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Muyinga	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mwaro	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Ngozi	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Rumonge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rutana	0	0	0	0	2	0	0	4	0	0	2	4
Ruyigi	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0

Total	2	0	0	10	8	0	0	5	13	0	23	15
--------------	----------	----------	----------	-----------	----------	----------	----------	----------	-----------	----------	-----------	-----------

3. Des cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants

Nous l'avons toujours dit et nous ne le dirons jamais assez, la torture est une triste réalité au Burundi. Elle s'est accentuée depuis que Pierre NKURUNZIZA a manifesté et concrétisé sa volonté de briguer un troisième mandat à la tête de l'Etat burundais en Avril 2015.

Depuis lors, tous les opposants à son régime ou toutes personnes soupçonnées d'avoir participé aux manifestations contre son mandat sont systématiquement arrêtés et torturés. S'ils ne sont pas tués, ils sont, la plupart de fois, contraints à un handicap irréversible. Fort malheureusement les organisations de la société civile qui plaidaient pour la cause de ces sans voix en l'occurrence l'APRODH ont été radiées. Ainsi, aujourd'hui, seules les personnes qui ont la chance de fuir ces cachots clandestins où elles subissent des actes de torture sans qualification ou leurs familles témoignent de ces atrocités.

Ces cas suivants sont emblématiques :

1) En date du 2 février 2017, Jean-Claude NDIKUMASABO a été torturé sur la colline Rubimba, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, des Imbonerakure voulaient le contraindre, comme ils le font pour les autres habitants de cette commune, d'adhérer de force à l'idéologie du parti au pouvoir, le CNDD-FDD faute de quoi, ils risquent de mourir. Il a été tabassé jusqu'à en avoir des signes partout où il a été frappé.

2) Dans la prison centrale de Rumonge, un caporal chef du nom de Ndayikengurukiye Fulgence dit avoir été sauvagement torturé par le chef du SNR en province Muyinga, avec des Imbonerakure qui lui auraient fait avaler des excréments humains et des lézards. Fulgence a été arrêté dans le dossier de l'attaque du camp militaire de Mukoni en province de Muyinga. Son état sanitaire ne serait pas bonne, il reçoit seulement quelques soins à l'intérieur de cette prison.

4. Situation carcérale

Dans le tableau qui suit, nous présentons la situation carcérale dans les 11 prisons du pays et 2 centres de rééducation des mineurs en conflits avec la loi au 23 février 2017.

Prisons	Capacité d'accueil	Population Pénitentiaire	Nombre de Prévenus		Nombre de condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condamnés		Evadés	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Garçons	Filles			Garçons	Filles	
Bubanza	100	355	198	13	135	9							2	6	355,00%
Bururi	250	251	169	5	66	11									100,40%
Gitega	400	886	466	26	369	25							2	3	221,50%
Mpimba	800	3151	2552	91	467	41					1				393,88%
Muramvya	100	529	305	15	198	11								3	529,00%
Muyinga	300	390	158	7	213	12							2	2	130,00%
Ngozi (F)	250	116		30		77		5		4			11	9	46,40%
Ngozi (H)	400	1134	522		612										283,50%
Rumonge	800	1019	301	8	695	15							2	1	127,38%
Rutana	350	235	93	1	130	11							1		67,14%
Ruyigi	300	459	210	8	277	14								2	153,00%
Centre Ruyigi	72	25					5		20						34,72%
Centre Rumonge	72	26					14		12						36,11%
Total	4 194	8576	4974	204	3112	226	19	5	32	4	1	0	20	26	204,48%
			4974+204 = 5178		3112+226=3338		19+5=24		32+4=36				20+26=46		

La population pénitentiaire est de 8576 détenus + 46 nourrissons = 8622

Le total des prévenus est de 5178 adultes + 24 mineurs = 5202

Le total des condamnés est de 3338 adultes + 36 mineurs = 3374

4. Conclusion

Le présent rapport vient de démontrer à suffisance que la situation des droits humains au Burundi, reste très préoccupante. Cette situation de ni guerre et ni paix reste, depuis le déclenchement de la crise politique au Burundi en Avril 2015, la cause des milliers de burundais qui sont présumés comme des opposants au régime de Pierre NKURUNZIZA qui s'est attribué un troisième mandat à la magistrature suprême en violation flagrante de la constitution du Burundi et des accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation dans notre pays.

Depuis lors, tous les indicateurs de respect des droits humains ont viré au rouge. Que des personnes sont tuées chaque jour, que des personnes sont arbitrairement arrêtées par la police et des agents du SNR ou même par des personnes non habilitées comme des administratifs et/ou des Imbonerakure, torturées et souvent tuées pour être jetées dans des endroits cachés ou loin de leur milieu de vie pour ne jamais être identifiés. Bref, chaque jour apporte son lot de malheurs et de pleurs à des familles entières.

Face à cette situation qui n'a fait que trop duré, la communauté internationale devrait comprendre que Pierre NKURUNZIZA n'a plus de soucis pour un Burundi meilleur où chaque citoyen a le droit de complaire et de partager le gâteau national. De surcroit, cette même communauté devrait prendre des mesures qui s'imposent pour redresser la situation des droits humains au Burundi sinon l'histoire la jugera comme complice.